



FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

Comité Départemental de Spéléologie et de Canyon des Hautes-Pyrénées

Association loi 1901 Agréée Jeunesse et Sports et Protection de l'Environnement

Créé le 21 juin 1968 et déclarée à la Préfecture sous le numéro 1659

N° SIREN : 447 874 280

Référence Association : W651000103



Rapport financier de l'exercice 2024 **clôturé le 31 décembre 2024**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers adhérents et amis de l'association,

Les administrateurs, membres du Comité directeur de votre association sont heureux de vous présenter les comptes pour l'exercice 2024, conformément aux dispositions de l'article 8 de nos statuts.

Votre association a clôturé le 31 décembre 2024 les comptes de son exercice comptable.

Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.

Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue selon la méthode dite de caisse. L'association établit un compte de résultat et un bilan, tient l'inventaire de ses réserves, mais pas de ses investissements jusqu'à présent ; elle procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation bancaire effective de l'association.

Les opérations comptables ont été saisies par le trésorier, faisant aussi office de comptable et les dirigeants de l'association, ont validé les comptes qui vous sont présentés.

Le rapport financier évoque successivement :

- les résultats de la gestion de l'exercice 2024,
- la situation patrimoniale de votre association au 31 décembre 2024,
- la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2024.

A la suite de cet exposé, il n'y aura pas de lecture du rapport du vérificateur aux comptes, aucun candidat ne s'étant porté volontaire l'an dernier.

Puis nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion et à l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de dispositions statutaires concernant la transmission des comptes aux membres avant l'assemblée générale, mais qu'ils ont toutefois été transmis aux grands électeurs onze jours avant notre assemblée et

Comité Départemental de Spéléologie et de Canyon des Hautes Pyrénées

Chez Mairie de Saint-Pé-de-Bigorre

Place des Arcades

65270 Saint-Pé-de-Bigorre

également tenus à la disposition de tous membres, qui en ont été informés par courriel un mois avant notre assemblée. Ils sont à votre disposition ici même toute la journée et pourront être librement consultés ultérieurement par les membres de l'association qui en feront la demande.

Par ailleurs, conformément à nos statuts, les comptes ont été adressés au trésorier de la FFS.

Le résultat de gestion ou compte de résultat vous est présenté sous la forme d'un tableau reprenant les recettes et dépenses (produits et charges) et indiquant le résultat excédentaire ou déficitaire.

La situation patrimoniale est reprise dans le bilan, présenté également sous la forme d'un tableau, avec les catégories habituelles.

Enfin, le résultat de l'exercice est faiblement déficitaire, - 41,34 €. Le Comité directeur sous la proposition du Trésorier propose d'affecter ce résultat au compte de réserves libres afin de les diminuer.

- **Evolutions et la situation des grands équilibres financiers de l'association :**

- Les recettes totales s'établissent à 6 320,32 €.
- Il ne faut pas ignorer la faible capacité à multiplier les origines des fonds nécessaires à notre fonctionnement, essentiellement d'origines externes aujourd'hui.
- La quasi-inexistence de projets portés par le CDSC et donc à financer par des tiers financeurs en 2024, explique la forte baisse des recettes de plus de 40% par rapport à 2022, s'établissant à 4 863 €, contre 9 700 € en 2022 et 5 718 € en 2023.
- Le pourcentage de réussite des demandes de subventions est en légère hausse, passant de 46% obtenus en 2023 à 68% en 2024. Il faut toutefois noter la déconvenue avec 0% d'obtenu en subvention ANS 2024 (4 050 € demandés en 2024 ; contre 2 500 € demandés en 2023 et 1 500 € obtenus).
- Ces subventions externes représentent cette année 77% de nos recettes, contre 85% en 2024, et 74% en 2023.
- Pour élaborer le budget 2024, il a fallu maintenir une certaine rigueur budgétaire ; le déficit maximum admissible avait été fixé à 3 200 €.
- Les dépenses ont été largement contenues en-deçà des habitudes de l'association (37% des dépenses de l'exercice 2022) et équivalentes à celle de 2023 (7 022,95 €).
- En fin d'exercice, nos dépenses s'établissent à 6 361,66 €, plus de moitié moins que le prévisionnel ne l'envisageait (un focus sur les dépenses réalisées en 2024, non comptabilisées en charges est fait dans l'annexe).

Comité Départemental de Spéléologie et de Canyon des Hautes Pyrénées

Chez Mairie de Saint-Pé-de-Bigorre

Place des Arcades

65270 Saint-Pé-de-Bigorre

- Le poste principal de dépense est dans les comptes des classes 65, avec les aides aux clubs et les aides aux stagiaires, pour 4 316,40 €, en phase avec le prévisionnel 2024 (4 250 €) et s'inscrivant ainsi conformément au Plan de développement de notre association ((notamment les Action n°16 : Assurer un soutien technique et financier aux activités des clubs, Action n°21 : Faciliter l'accès aux formations fédérales et Action n°4 : Inciter et favoriser la publication).
 - Il faut noter également le dynamisme des Projets & Actions menées et celui des Commissions, dont le Président s'est fait l'écho dans son rapport.
 - Ce dynamisme a permis de réaliser en quasi-totalité les dépenses prévues au budget, notamment la Commission Scientifique ou le SSF, ce dernier ayant fait l'objet d'une volonté forte du groupe budget et du Comité directeur, totalement soutenu par le vote de l'assemblée générale.
- **Tout ceci ne pourrait pas se mettre en musique sans une forte dynamique du bénévolat au sein de notre association**
 - Nous essayerons de remettre en place la bonne pratique ancienne consistant à comptabiliser les heures de bénévolat, que nous n'avons pas pu réaliser sur cet exercice.
- **Nos difficultés à trouver de nouveaux projets et de nouvelles ressources ne doivent pas cacher notre forte indépendance financière**
 - Nos comptes sont équilibrés et sains.
 - Nos réserves sont suffisantes pour faire face à des exercices volontairement déficitaires.
 - Au bilan, l'actif circulant s'établit à 23 645,51 € (contre 22 626,40 € à la clôture précédente).
- **Notre association vit modestement sans engagements trop lourds à supporter**
 - Nous n'avons aucun contrat de travail en direct ou sous-traitance.
 - Nous n'avons aucun contrat de long terme ou dettes en début d'exercice et n'en avons pas souscrit en 2024.
- **Annexés à ce présent rapport :**
 - Le compte de résultat 2024,
 - Le bilan 2024,
 - L'annexe au bilan.

Le Trésorier remercie tous ceux qui ont œuvré en 2023 pour préparer le prévisionnel 2024, en 2024 pour aider à clôturer les comptes annuels 2023, et aider le Trésorier-comptable à réaliser convenablement ses travaux de tenue de la comptabilité tout au long de l'année.

Comité Départemental de Spéléologie et de Canyon des Hautes Pyrénées

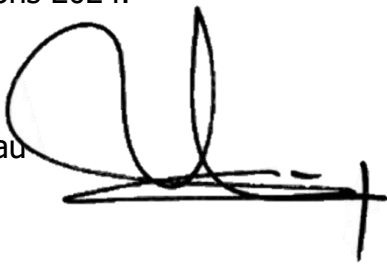
Chez Mairie de Saint-Pé-de-Bigorre

Place des Arcades

65270 Saint-Pé-de-Bigorre

Le Trésorier remercie le Comité directeur et particulièrement son Président pour le soutien constant tout au long de l'année, spécifiquement lors des dépôts de dossiers de subventions 2024.

Le Trésorier
Marc Chanliau

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a horizontal line and a vertical stroke at the end.

Comité Départemental de Spéléologie et de Canyon des Hautes Pyrénées

Chez Mairie de Saint-Pé-de-Bigorre

Place des Arcades

65270 Saint-Pé-de-Bigorre